

## Assurance chômage : les jeunes une fois de plus précarisés

Le gouvernement a dévoilé hier son projet de réforme de l'assurance chômage, qu'il compte faire passer par décret dans les prochains mois. **A l'heure où 24% des 18-25 ans sont sans emploi parmi les actifs**, à l'heure où l'âge moyen d'accès à un Contrat à Durée Indéterminée est de 29 ans, la question de l'assurance chômage est centrale dans la vie de nombreux jeunes.

A la lecture du projet, le constat est sans appel : **l'économie représentant 3,5 milliards d'euros, souhaitée par le Gouvernement dans les 3 prochaines années, sera réalisée sur le dos des demandeurs d'emplois** qui, pour certains, vont voir leurs allocations fortement baisser.

### Le bonus-malus : une réponse trop partielle

Ce système sera bien mis en place, mais uniquement dans 7 secteurs d'activité. C'était un point de forte tension dans les négociations tant le patronat est opposé à la taxation des contrats courts. Alors que de nombreux employeurs, de tous les secteurs, abusent des contrats courts et que les jeunes sont les premiers concernés par ce type de contrat, **la responsabilisation des employeurs est ici encore trop partielle.**

**Les contrats courts sont souvent signe de nombreuses précarités** : une précarité professionnelle car il est difficile avec un CDD d'envisager des perspectives d'évolution de carrière, une précarité sociale car il est difficile de mener une vie stable, et enfin une précarité financière car cela entraîne un manque de stabilité dans les revenus rendant ainsi encore plus compliqué l'accès à un logement par exemple. **De ce fait, la FAGE demande à ce que l'ensemble des secteurs d'activité soient concernés et donc que la mesure soit généralisée.**

### Conditions d'accès : un durcissement inacceptable

Alors qu'il est aujourd'hui nécessaire de cumuler 4 mois de travail durant les 28 derniers mois, le Gouvernement projette ici d'augmenter le temps de travail nécessaire à l'ouverture de droits à 6 mois durant les 24 derniers mois. Les droits rechargeables sont maintenus mais il faudra avoir travaillé six mois contre un actuellement pour voir son allocation maintenue. **Cette mesure pourrait priver plus de 400 000 personnes d'une indemnisation chômage.** Les publics les plus touchés seront les femmes et les jeunes, très concernés par les temps partiels subis et les contrats courts.

**A l'heure où la précarité chez les jeunes est de plus en plus présente et où, pour rappel, les jeunes de moins de 25 ans n'ont pas accès au RSA, cette mesure est intolérable.** C'est ainsi que le gouvernement compte agir : faire des économies en baissant les droits des demandeurs d'emplois.

Parallèlement à cela, le gouvernement met en avant un renforcement des moyens alloués pour l'accompagnement : mieux former les chômeurs et mieux les accompagner, cependant cela va à l'encontre des décisions de durcir les règles de retour à l'emploi.

**La FAGE s'oppose fortement à la vision et la volonté du Gouvernement et appelle donc à contester le contenu de cette réforme en s'associant à l'appel au rassemblement de la CFDT le 25 juin prochain.**

### Contact Presse

**Alexandra Gonzalez**  
Attachée Presse  
06 75 33 79 30  
alexandra.gonzalez@fage.org